

DMV 2017	4.91%	Type:	Rendement	Capitalisation:	582 millions d'€
VMP 2017	0.00%	Categorie:	Bureau	Prix d'une souscription:	946 €
DVM + VMP	4.91%	Capital:	Variable	Min. de souscription:	4 730 € soit 5 parts

Descriptif

Créée en 1998, la SCPI PFO permet d'investir dans l'immobilier d'entreprise. Avec une capitalisation de plus de 444 M€, elle offre une solide mutualisation du risque. Alors qu'elle est restée à capital fixe depuis sa création, 2016 signe son grand retour sur le devant de la scène avec sa transformation en capital variable pour attirer les investisseurs.

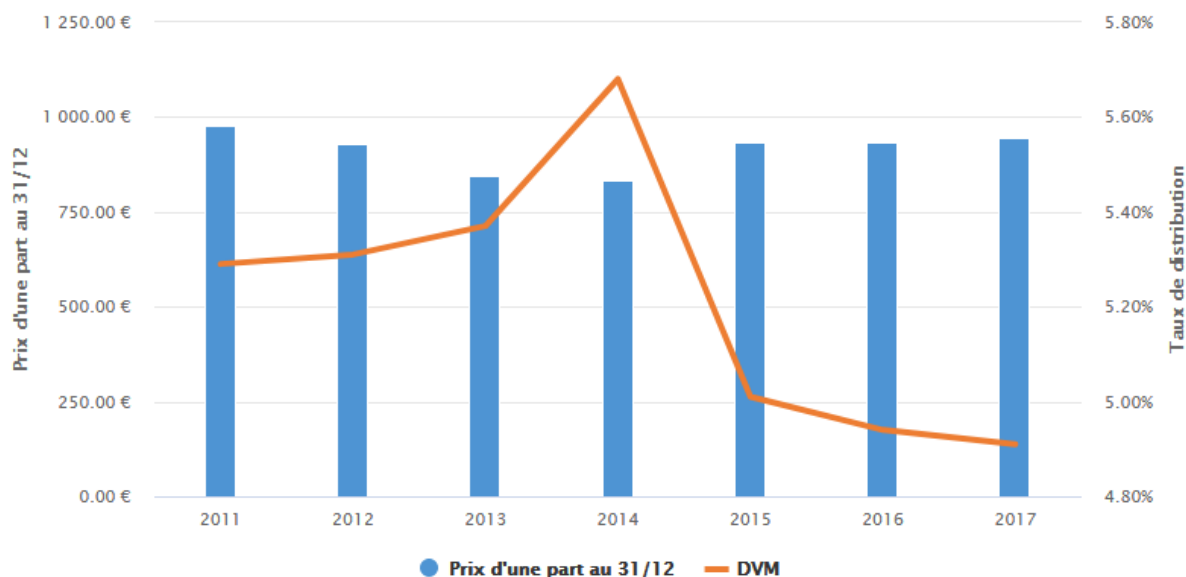
Société de gestion

Fondé en 1966 le groupe PERIAL développe son expertise autour de la gestion d'actifs immobiliers en tenant compte des problématiques environnementales. Leurs priorités déclarées sont la pérennité des revenus locatifs et la valorisation à long terme dans une logique de mutualisation géographique et locative des risques.

Stratégie

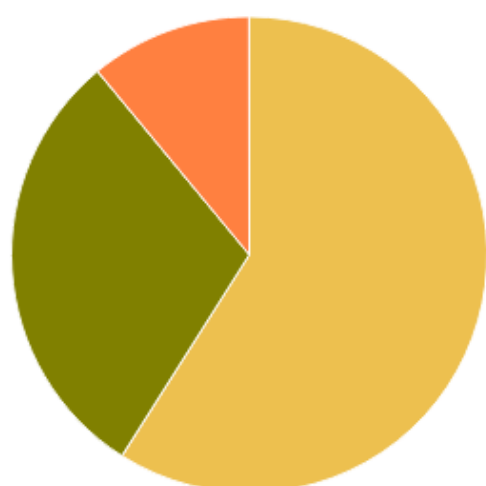
Sans avoir la couleur verte de sa "petite" sœur PFO2, PFO n'en intègre pas moins la composante écologique dans sa stratégie d'investissement. Le mot d'ordre du gérant est "Diversifier pour renforcer", pour cela elle cherche aujourd'hui des acquisitions avec des emplacements de qualité en région parisienne ou dans les métropoles de province.

EVOLUTION DU PRIX DE LA PART ET DU TAUX DE DISTRIBUTION



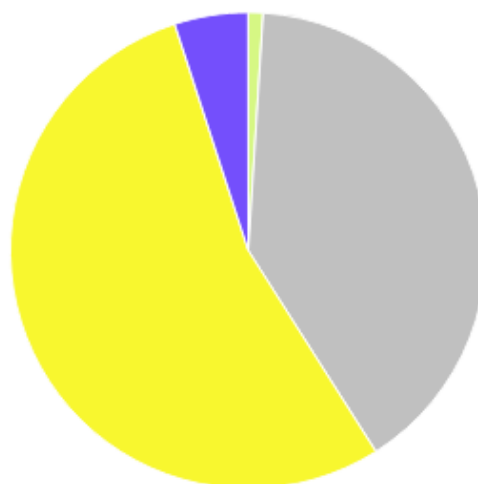
	DVM	VPM	DVM + VPM
2017	4.91%	0.00%	4.91%
2016	4.94%	1.50%	6.44%
2015	5.01%	13.36%	18.37%
2014	5.68%	-11.19%	-5.51%
2013	5.37%	-3.12%	2.25%
2012	5.31%	-4.25%	1.06%
2011	5.29%	-0.82%	4.47%

RÉPARTITION SECTORIELLE 2017



- Bureaux (59.00%)
- Commerces et activités (30.00%)
- Crèches et enseignement (11.00%)

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE 2017



- Paris (1.00%)
- Ile de France (40.00%)
- Régions (54.00%)
- Etranger (5.00%)

PARTS (31/12/2017)

Valeur de souscription:	946.00 €
Valeur de retrait:	856.13 €
Valeur de réalisation:	823.43 €
Valeur de reconstitution:	994.67 €
Délai de jouissance:	5 mois

PATRIMOINE (au 31/12/2017)

Nombre d'immeubles:	129
Nombre de m²:	257 880
Nombre de locataires:	379
Nombre d'immeubles >5 % de la valeur totale de la SCPI:	0

Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine. **Risque de perte en capital** : la SCPI comporte un risque de perte en capital et le montant du capital investi n'est pas garanti. **Risque de marché immobilier** : comme tout investissement, l'immobilier présente des risques: risques de gestion discrétionnaire, de contrepartie (locataire,...), d'absence de rendement ou de perte de valeur, qui peuvent toutefois être atténués par la diversification immobilière et locative du portefeuille de la SCPI. Pour les SCPI investissant en Europe, le rendement pourrait être impacté (i) par la fiscalité appliquée dans les pays dans lesquels elles détiendront des parts et/ou l'existence ou non de conventions fiscales que la France aurait pu conclure, et (ii) par d'éventuels coûts de change en cas d'investissement hors de la zone euro. **Risque de liquidité** : la SCPI n'étant pas un produit coté, elle présente une liquidité moindre comparée aux actifs financiers, et la revente des parts n'est pas garantie par la SCPI. Les conditions de cession (délais, prix) peuvent ainsi varier en fonction de l'évolution du marché de l'immobilier et du marché des parts de SCPI. **Risque lié au crédit** : l'attention du souscripteur est également attirée sur le fait que la SCPI peut recourir à l'endettement dans les conditions précisées dans sa note d'information.